

NEWSLETTER



Le déplacement de la halle en point de mire

En septembre prochain, la halle d'excavation sera déplacée vers le nord pour la deuxième étape de l'assainissement. Au préalable, de nombreuses tâches préparatoires doivent être coordonnées et exécutées avec minutie.

Bilan positif à mi-parcours

Quel rôle joue l'Office fédéral de l'environnement dans l'assainissement de Bonfol ? Comment juge l'OFEV ce projet complexe ? Dans une interview, Christiane Wermeille, cheffe de la Section Sites contaminés de l'OFEV, tire un bilan des progrès enregistrés.

Interview avec le docteur Moser

Pendant plus de trente ans, le Dr Nicolas Moser a été le médecin du village de Bonfol. Il ne s'est pas seulement engagé pour ses patients, mais aussi pour le village – et dans le dossier de l'assainissement de la DIB.



Un travail gigantesque : plus de 31'000 mètres cubes de matériau de couvercle (surtout de l'argile, mais également du gravier et du sable) ont dû être déplacés et mis en stock afin de préparer la partie nord de la décharge pour le déplacement de la halle.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Bientôt, le projet d'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol atteindra la fin de la première étape. Depuis avril 2010, nous avons excavé plus de 80'000 tonnes de déchets. C'est plus de la moitié du matériau que nous avons à excaver. Grâce à l'engagement remarquable de nos collaborateurs et du soutien efficace de nos partenaires, nous pourrions déplacer la halle en septembre et attaquer, fin octobre, l'assainissement de la seconde partie de la décharge.



Le déplacement de la halle représente un défi technique et organisationnel (voir à ce propos en pages 4-6). Dans ce cadre, la grande priorité est donnée à la sécurité des employés, de la population et de l'environnement. Au moyen de diverses mesures, nous nous efforcerons de réduire autant que possible les désagréments liés aux odeurs potentielles pour les communes environnantes (voir page 10).

Les résultats des analyses effectuées après l'enlèvement des déchets montrent que, dans la plus grande partie, l'argile de l'encaissant mis à jour n'est polluée qu'en surface. Le fond argileux est en très bon état. En venant visiter le site, vous pourrez bientôt voir de vos propres yeux la partie sud assainie de la décharge.

L'état de l'encaissant de la décharge pour la deuxième étape n'est pas encore connu, cependant toute l'équipe de bci Betriebs-AG mettra tout en œuvre pour que ce projet d'une

dimension particulière réponde aux exigences de l'Ordonnance sur les sites contaminés (voir à ce propos l'interview de Christiane Wermeille en page 7). Durant cette deuxième étape, la sécurité des personnes et de l'environnement restera évidemment notre priorité absolue.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Michael Fischer
Directeur bci Betriebs-AG

Grâce à notre Newsletter, nous vous informons régulièrement sur les différentes étapes de l'assainissement – par une communication ouverte, complète et actuelle.

Pour s'abonner à la Newsletter et pour avoir plus d'informations : www.bci-info.ch

Préparation minutieuse pour le déplacement de la halle

C'est une tâche considérable : pour la deuxième étape de l'assainissement, la halle d'excavation doit être déplacée de la partie sud vers la partie nord de la décharge industrielle de Bonfol. De nombreux détails doivent préalablement être réglés et coordonnés. Ce n'est qu'une fois que tout sera prêt que la halle d'excavation pourra être déplacée, début septembre.

La structure en acier de la halle d'excavation mesure 150 mètres de large pour 122,5 mètres de long, et atteint une quarantaine de mètres de hauteur avec ses arcs. Cette halle fermée et ventilée permet d'excaver les déchets de la décharge industrielle en évitant la libération de substances polluantes ou d'odeurs dans l'environnement. La halle est conçue pour recouvrir environ 60 pour cent de la décharge. Compte tenu de la progression de l'excavation du côté sud (82'000

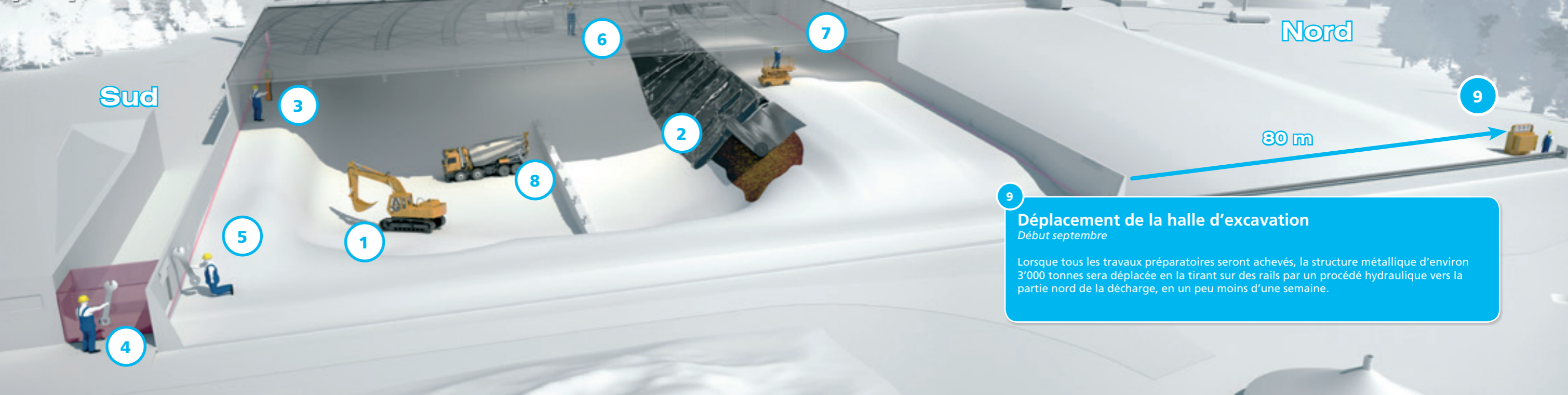
tonnes de déchets excavées à fin juin), la halle doit maintenant être déplacée vers la partie nord. Après cela, la deuxième et dernière étape de l'assainissement pourra être menée à bien.

« Le déplacement sur 80 mètres de la halle avec ses neuf arcs et près de 3'000 tonnes n'est pas le plus grand défi. Lors de la construction de la halle, nous avons déjà déplacé les arcs individuellement et des structures métalliques plus grandes », relèvent Urs Haller et Hans-Ulrich Knehr, du Groupement DIB, consortium qui a conçu et construit la halle d'excavation. « La coordination des travaux de préparation et de remise en état sera aussi complexe ; mais nous sommes confiants. »

Sur un planning des opérations en grand format comprenant 151 tâches différentes, le Groupement DIB a consigné l'organisation des préparatifs, des exigences de sécurité, du déplacement lui-même et de tous les travaux ultérieurs, entre juillet et fin octobre. Il s'agit de diriger plus de 20 entreprises et de coordonner leurs interventions de manière optimale (voir illustration). Certains détails ne seront toutefois connus que peu avant le déplacement. Les éléments de façade supplémentaires pour le côté sud, par exemple, ne pourront être commandés que lorsque le profil exact de l'encaissant de la décharge sera défini.

- 1** Nettoyage de l'encaissant de la décharge
En cours jusqu'à fin juillet
Après l'excavation de tous les déchets de l'étape 1, au sud, l'encaissant de la décharge est nettoyé avec la pelle mécanique télécommandée. Des échantillons de l'encaissant sont ensuite pris et analysés, et l'argile est décapée jusqu'à atteindre les objectifs d'assainissement définis avec les autorités cantonales.
- 2** Couverture du front des déchets
Fin juillet
Afin d'éviter l'émission de substances polluantes ou d'odeurs dans l'environnement, le front des déchets est recouvert d'une bâche étanche et l'air sous celle-ci est aspiré et traité. Les surfaces dans la halle sont nettoyées.
- 3** Mesures de la qualité de l'air
Fin juillet
La halle est toujours ventilée et l'air vicié traité. Par des mesures de la qualité de l'air, on s'assure qu'il n'y aura aucun risque pour l'homme et l'environnement lors de l'ouverture de la halle. Un produit neutralisant est diffusé, afin de lutter contre d'éventuelles odeurs.
- 4** Ouverture de la halle pour les travaux préparatoires
Fin juillet, début août
Des accès à la halle doivent être ouverts pour la préparation du déplacement de la halle. Le tunnel de liaison avec la halle des sols est également déconnecté.
- 5** Adaptation des façades nord et sud
Début août
La structure porteuse en acier de la halle est détachée de la fondation est et du mur ouest. Les façades nord et sud sont désolidarisées des fondations en vue du déplacement.
- 6** Démontage de diverses installations
Début à fin août
De nombreuses installations, comme le broyeur et les wagonnets, doivent être nettoyées et déplacées. Les conduites pour la détection incendie et l'extinction doivent être débranchées et rallongées.
- 7** Déconnexion des conduites
Fin août
Plusieurs conduites pour l'alimentation électrique, la ventilation, les installations de surveillance et de sécurité doivent être débranchées ou bien démontées. Un système provisoire de lutte contre l'incendie est mis en place pendant le déplacement de la halle.
- 8** Travaux de construction
Août à début septembre
Une piste est aménagée pour l'accès à la partie assainie de la décharge. Une fondation en béton armé est construite, sur laquelle reposera la façade sud de la halle après son déplacement. Au point le plus bas de l'encaissant assaini de la décharge, côté sud, un bassin étanche de rétention des eaux de pluie équipé d'une pompe de vidange est réalisé.

Illustration des travaux préparatoires



9 Déplacement de la halle d'excavation
Début septembre
Lorsque tous les travaux préparatoires seront achevés, la structure métallique d'environ 3'000 tonnes sera déplacée en la tirant sur des rails par un procédé hydraulique vers la partie nord de la décharge, en un peu moins d'une semaine.



Selon les résultats des sondages, le directeur de chantier, Alain Lachat, a fait décaper le couvercle de la partie nord.

La partie nord de la décharge est déjà préparée : « Nous avons déjà décapé 31'000 mètres cubes (m³) de matériau de couvercle de la partie nord, principalement de l'argile, mais aussi du sable et du gravier », précise Alain Lachat, directeur de chantier de la bci Betriebs-AG. « De ces matériaux, 4'400 m³ ont été éliminés dans des cimenteries. Quelque 26'600 m³ de matériaux ont été stockés sur place et seront soit utilisés pour remblayer la fouille, soit recyclés. »

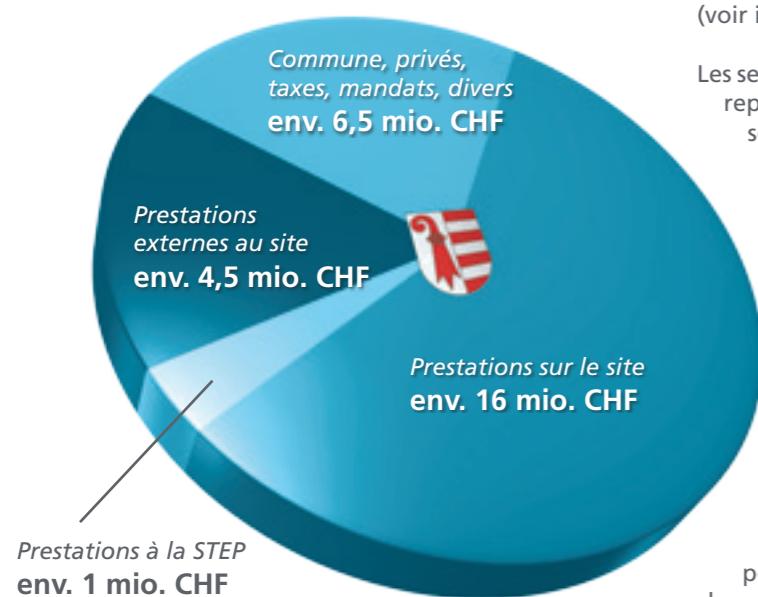
La nouvelle fondation de la paroi nord a déjà été coulée, et les routes autour de la partie nord de la décharge ont également été réalisées et asphaltées. L'infrastructure de la partie nord est préparée pendant que l'excavation des déchets dans la partie sud continue jusqu'au 24 juillet. Fin juillet, le talus du front de déchets sera recouvert d'une bâche et l'air sous celle-ci sera aspiré et traité. La halle sera nettoyée, la qualité de l'air mesurée, puis la halle progressivement ouverte. Car à ce moment, la halle devra également être accessible à de grands engins de chantier, pour le démontage des appareils et des conduites, ainsi que pour les nombreuses mesures constructives.

Des retombées économiques de 28 mio. CHF pour la région

L'assainissement à Bonfol nécessite un grand nombre de fournisseurs divers, prestataires de service et consultants. Il y a aussi des retombées économiques pour la région jurassienne.

Certaines prestations doivent être assurées par des entreprises spécialisées, parfois extérieures au Canton. Mais lorsque les compétences demandées y existent, la bci Betriebs-AG essaie de « jouer la carte régionale ». Depuis 2007, ce sont ainsi près de 28 millions de Francs suisses qui ont été attribués à des entités jurassiennes (voir illustration).

Les services et biens livrés sur le site de l'assainissement représentent une somme d'environ 16 mio. CHF. Y sont inclus par exemple les constructions en béton réalisées par Parietti & Gindrat de Porrentruy, mais également des installations électriques et de communication, ou bien le service de gardiennage. Près d'1 mio. CHF ont été dépensés pour la station d'épuration des eaux usées, par exemple pour des constructions de génie civil, la menuiserie métallique ou des transports. Environ 4,5 mio. CHF ont été investis dans des travaux et services en dehors du site de la DIB, notamment pour la prolongation de la voie ferrée réalisée par les Chemins de fer du Jura (CJ) et pour divers aménagements de génie civil. Quelque 6,5 mio. CHF ont été versés pour des mandats et services divers, parmi lesquels le suivi environnemental de réalisation, assuré par CSD ingénieurs SA de Porrentruy. Dans cette somme figurent également les services de géomètres, de notaires ou les travaux communaux et forestiers.



Les autres assainissements profitent de Bonfol

Quel rôle joue l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) dans l'assainissement de Bonfol ? Comment juge l'OFEV ce projet complexe ? Dans l'interview, Christiane Wermeille, cheffe de la Section Sites contaminés, nous parle de ses fonctions et tire un bilan positif des progrès enregistrés à mi-parcours de l'assainissement.

Madame Wermeille, vous êtes cheffe de la Section Sites contaminés de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Quel est votre parcours professionnel ?

Après des études de biologie et en sciences de l'environnement, j'ai commencé ma carrière au Canton du Jura. Entre 1999 et 2001 j'ai travaillé à l'Office de l'environnement, qui s'appelait OEPN à l'époque, dans le domaine des déchets et des sites pollués. Ensuite j'ai travaillé pour un bureau d'ingénieurs avant de changer pour l'OFEV en 2007.

Qu'est-ce qui vous fait le plus plaisir dans votre travail ?

Le fait que le domaine des sites pollués comporte des aspects très différents et très complexes. L'assainissement des décharges et aires d'entreprises est toujours en lien avec la protection des eaux souterraines, la protection de l'air et des sols, la santé des travailleurs, le traitement des déchets. Ce sont des aspects très variés.

Quel rôle joue l'OFEV dans l'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol ?

L'OFEV est représenté au Comité Restreint, ainsi qu'à la Commission d'Information et de Suivi. Comme dans beaucoup de domaines, ce sont les cantons qui sont l'autorité d'exécution pour le traitement des sites pollués. Le rôle de l'OFEV est donc de veiller au respect de la législation fédérale et d'apporter son appui. Nous pouvons faire le lien avec les autres cantons et projets d'assainissement.

L'Ordonnance sur les sites contaminés (OSites) constitue la base légale pour l'assainissement des décharges suisses. Quel était le but originel de l'ordonnance ?

Le but général du traitement des sites pollués en Suisse, qui est toujours valable, est d'assainir de manière durable en une génération les sites qui présentent un danger. Le délai d'une génération est relativement vague. Il apparaît actuellement que le traitement des sites pollués en Suisse va encore se poursuivre durant les 15 à 20 prochaines années.

Quel est selon vous le bilan de l'OSites après 15 années d'existence ?

Le bilan est positif : les cadastres des sites pollués recensent 38'000 sites, alors qu'on estimait leur nombre à 50'000. Environ 4'000 sites nécessiteront probablement un assainissement, 700 ont déjà été assainis. Par contre, nous devons accepter que certains projets d'assainissements sont très complexes et que les objectifs seront dans certains cas difficiles à atteindre. Par exemple, certains polluants comme les hydrocarbures chlorés peuvent migrer en profondeur, où il est très difficile d'aller les chercher.

Il y a donc certains cas où il faut accepter que nous ne puissions pas retirer toutes les substances pour des raisons techniques et si l'on veut garder la proportionnalité entre coûts et effet d'une mesure. Cette proportionnalité est un principe constitutionnel.



Christiane Wermeille de l'OFEV suit régulièrement l'avancement du projet à Bonfol et a une riche expérience des projets d'assainissement, souvent complexes, en Suisse (photo : OFEV).

Comment se présente le cas de Bonfol ?

Le but global de l'assainissement définitif à Bonfol consiste à excaver complètement les déchets de la décharge et de les incinérer comme déchets spéciaux ainsi que de traiter la fraction contaminée des matériaux argileux de l'encaissant. Il est pourtant possible, quand on peut exclure tout risque de contamination pour les eaux souterraines, que subsistent quelques résidus pollués dans le sol dans le cas où l'enlèvement occasionnerait des coûts disproportionnés. Il s'agit cependant d'une décision qui incombe au Canton du Jura.

Pour l'assainissement de la décharge de Bonfol, quel bilan tirez-vous à mi-parcours ?

Pour l'assainissement de la décharge de Bonfol, quel bilan tirez-vous à mi-parcours ?

Il est important de rappeler le caractère novateur et hautement complexe d'un assainissement comme celui à Bonfol. J'estime que les mesures prises pour la protection des travailleurs et la sécurité sont spécialement remarquables. Les expériences réalisées à Bonfol peuvent profiter à d'autres projets. C'est d'ailleurs dans ce but que nous souhaitons mettre en place une plate-forme d'échanges entre les différentes autorités cantonales confrontées à des cas similaires.



Le gardien de l'air

Jean-Marie Moret est l'exploitant de l'installation de traitement de l'air à la bci Betriebs-AG. Il veille à ce que l'air vicié sortant des halles soit correctement traité et réponde aux normes de rejet pour garantir la sécurité de l'homme et de l'environnement.

C'est avec une passion évidente que cet électricien de formation présente et explique son lieu de travail sur la décharge industrielle de Bonfol : l'installation de traitement de l'air. A première vue, l'installation donne l'impression d'un assemblage inextricable de tuyaux en tôle et de réservoirs en acier. Mais ce n'est là qu'une impression.

Les travaux d'assainissement de la décharge de Bonfol peuvent donner lieu à des odeurs désagréables, mais peuvent aussi libérer des polluants ou des vapeurs lors de la manipulation de déchets. Afin d'empêcher que ces polluants parviennent dans l'environnement, les trois halles utilisées pour l'assainissement sont fermées et ventilées 24 heures sur 24. L'ensemble de l'air extrait de ces halles – environ 75'000 mètres cubes par heure – est traité dans l'installation de traitement de l'air vicié. Ce volume d'air permettrait de remplir environ 30 piscines olympiques par heure.

Un système sophistiqué

Le traitement de l'air vicié se fait en trois étapes. Tout d'abord, des filtres de différentes finesses retiennent les poussières. Au total, il y a cinq unités de filtration en parallèle dont quatre permettent de traiter la totalité de l'air. Dans une deuxième étape, les substances organiques sont brûlées dans un incinérateur alimenté au gaz propane à une température d'environ 850 degrés. A la sortie de cette étape, l'air est refroidi et la chaleur est récupérée pour maintenir une température optimale dans les chambres de combustion, ce qui permet d'économiser de l'énergie. « A ma connaissance, traiter l'air par oxydation thermique est plutôt inhabituel pour un projet d'assainissement. En plus, cette installation exige beaucoup de maintenance. » conclut Jean-Marie Moret.

La dernière étape du traitement consiste en un lavage : l'air monte dans une tour de 25 mètres de hauteur, et les acides produits lors de la combustion de l'air vicié sont neutralisés par de fines gouttelettes de soude caustique circulant à contre-courant. L'air ainsi épuré peut finalement être relâché dans l'environnement par une cheminée de 42 mètres de hauteur.

Assurer le respect des normes

La qualité de l'air rejeté dans l'environnement est contrôlée en permanence par des prélèvements directement à la cheminée. Plusieurs points de mesure permettent par ailleurs de contrôler la qualité de l'air dans les environs de la décharge. Le concept de surveillance de la qualité de l'air a été développé en collaboration avec le département Polluants atmosphériques et techniques de l'environnement du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA). De cette manière, la bci Betriebs-AG s'assure que les exigences de l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air (OPair) ainsi que celles des autorités cantonales sont respectées. En cas de dysfonctionnement ou de panne de l'installation, l'air vicié est épuré temporairement par des filtres à charbon actif. Cela permet d'assurer un traitement efficace de l'air vicié en toutes circonstances.

De la passion pour son métier

Le domaine d'activité de Jean-Marie Moret comprend l'ensemble des travaux électriques et techniques liés à l'installation de traitement de l'air. Cela inclut le contrôle, la surveillance, la gestion électronique des

commandes à distance, mais encore le changement des filtres à poussières, le renouvellement du charbon actif, le réapprovisionnement en pièces détachées et en soude caustique, ainsi que la maintenance régulière de l'installation en collaboration avec le fabricant. Adrian Stucki, de la société Balewa AG, l'assiste par ses conseils pour toutes les questions techniques (voir le portrait qui lui est consacré dans la rubrique « Participer au projet »). L'exploitation de l'installation comprend bien entendu également un service de piquet. « En habitant à Bonfol, je peux être sur place en cinq minutes, y compris la nuit et le week-end, si je reçois une alarme sur mon téléphone mobile », relève Jean-Marie Moret.

Jean-Marie Moret est né à Bonfol et y a toujours vécu. Durant son enfance, sa famille de douze personnes a vécu dans une maison au centre du village. Il se souvient comme si c'était hier de la période où la décharge industrielle était en activité : « Des camions passaient régulièrement devant notre maison. J'étais fasciné, notamment en raison de leur taille imposante. » Avec d'autres enfants du village, il allait souvent sur la décharge par curiosité ou pour ramasser des piles de l'armée encore utilisables. Avec ces piles, il parvenait encore à faire fonctionner des radios et d'autres appareils.

Sa passion pour la technique l'a amené, quelques années plus tard, à choisir une formation d'électricien. « J'ai toujours rêvé d'un métier qui me permettrait de travailler avec mes mains, tout en ayant un côté technique », souligne Jean-Marie Moret.

Un énorme avantage en termes de qualité de vie

C'est de sa propre initiative qu'il est arrivé à la bci Betriebs-AG. Cela n'a toutefois pas marché du premier coup. « En 2008, j'ai déposé une candidature spontanée comme électricien pour l'assainissement. Mais comme il n'y avait pas de besoin, j'ai reçu une réponse négative », explique Jean-Marie Moret. Fin 2009, il eut l'agréable surprise de recevoir un coup de téléphone afin de savoir si le poste l'intéressait toujours. C'était le cas, et en janvier 2010, Jean-Marie Moret entra dans l'équipe de bci Betriebs-AG. « Pour moi, c'était une réelle satisfaction de participer à l'assainissement et d'apporter ma pierre à l'édifice. En outre, habitant Bonfol, le fait d'avoir un emploi sur place est un énorme avantage en termes de qualité de vie. »

Dans ses loisirs, Jean-Marie Moret joue de l'euphonium avec passion à la fanfare « La Fromontine », dont il a été également président. Jean-Marie Moret aime son village de Bonfol. Depuis 2006, il préside les assemblées communales et connaît bien les attentes de ses concitoyens : « Je suis convaincu que l'assainissement de la décharge industrielle aura un effet positif pour ce village qui me tient tant à cœur. »



Passion et précision : Jean-Marie Moret est l'exploitant de l'installation de traitement de l'air.

Appareils de mesures, produits neutralisants et un « réseau de nez »

Fin juillet, des ouvertures pour l'accès à la halle d'excavation devront être réalisées en préparation de son déplacement. A partir de ce moment, la halle ne pourra plus être maintenue en dépression, raison pour laquelle la bci Betriebs-AG prendra de multiples dispositions spécifiques pour assurer la sécurité de l'homme et de l'environnement.

Dans un premier temps, afin d'éviter des émanations, le front de déchets sera bâché et l'air sous la bâche aspiré (voir illustration p. 4-5). Les surfaces internes de la halle seront nettoyées et la halle sera ventilée pour renouveler l'air pendant quelques jours encore. Ensuite, des mesures de qualité de l'air seront effectuées et un produit neutralisant d'odeurs appliqué. « Notre priorité est de veiller à ce que les substances potentiellement émises depuis la halle ne présentent pas de risque », explique Damien Kurc, responsable environnement à la bci Betriebs-AG.

Une surveillance de l'air renforcée

Un programme spécifique de surveillance de la qualité de l'air a été mis en place pour la période du déplacement. Des mesures seront effectuées à l'intérieur de la halle et sur le site pour contrôler la qualité de l'air avant et après l'ouverture. Pour contrôler les niveaux d'immissions, des mesures supplémentaires seront effectuées dans les villages voisins : en complément des quatre stations existantes, trois stations provisoires ont ainsi été implantées à Bonfol, Beurnevésin et Pfetterhouse.

La surveillance renforcée de la qualité de l'air sera complétée par l'utilisation d'appareils de mesure portatifs. L'autorité cantonale contrôlera par ses propres mesures les résultats obtenus par la bci Betriebs-AG. Ces mesures permettront de vérifier l'absence de risque.

Un « réseau de nez » pour détecter les odeurs

«Même si nous avons vérifié qu'il n'y a pas de risque, nous ne pouvons cependant totalement exclure que des odeurs soient ponctuellement perceptibles dans les alentours du site, surtout juste après l'ouverture de la halle », explique Damien Kurc.

Concernant ces odeurs potentielles, la bci Betriebs-AG a mis en place un « réseau de nez » avec l'entreprise spécialisée Odometric. 28 riverains se sont portés volontaires pour surveiller entre juillet et mi-novembre, matin et soir, s'ils perçoivent une odeur depuis leur domicile et pour noter leurs observations. Leurs données anonymisées serviront à faire le lien entre les activités sur le site, la situation météorologique et les perceptions d'odeurs.



Lors de la formation pour le « réseau de nez », Damien Kurc fait sentir un échantillon d'odeurs typiques de la DIB à une participante.

Le numéro en cas de gêne : +41 79 739 69 20

Si des odeurs provenant du site de la DIB venaient à constituer une gêne importante, chacun aura la possibilité de faire une « annonce odeur » à la bci Betriebs-AG en tout temps, au numéro dédié +41 79 739 69 20. « Après vérification de l'ampleur de la gêne directement sur le terrain, nous pourrions alors rapidement intervenir à l'aide d'un produit neutralisant et ainsi lutter contre les odeurs à la source. » L'efficacité du produit qui sera mis en œuvre a été contrôlée lors de plusieurs tests sur le site.

Ces dispositions spécifiques seront actives jusqu'après la reprise de l'excavation des déchets sur la partie nord, prévue pour fin octobre. Les résultats des données collectées par le « réseau de nez » seront communiqués en décembre prochain.

« Ma vie et mes amis sont ici »



Depuis plus de trente ans, le docteur Nicolas Moser a été le médecin du village de Bonfol. Au printemps dernier, il a cédé son cabinet à son successeur. A ce changement de vie majeur, Nicolas Moser et son épouse n'ont jamais envisagé de quitter Bonfol.

Le Dr Nicolas Moser (à gauche) part en retraite le cœur léger : « Grâce à mon successeur, Dr Olivier Gérin, il y aura encore un médecin généraliste à Bonfol. »

Dr Moser, vous avez pris la retraite, comment allez-vous ?

Je vais bien et j'arrête mon travail le cœur léger, avec la grande satisfaction d'avoir trouvé un successeur. Après avoir cédé le cabinet en mars, j'ai fait avec ma fille un voyage magnifique en Afrique, où nous avons effectué l'ascension du Kilimandjaro. C'était ma manière de clore le chapitre professionnel et de passer à autre chose.

A l'époque, comment êtes-vous arrivé à Bonfol ?

Finalement, ce fût une succession de circonstances heureuses : d'abord, un ami médecin m'a laissé sa place pour un stage de gynécologie à Porrentruy. Ainsi je suis donc arrivé en Ajoie pour ne plus en repartir. Par la suite, j'ai lu dans le journal que Bonfol cherchait un médecin. J'ai donc rencontré le maire, et la commune a soutenu mon installation. Ensuite, un ami m'a parlé d'une maison à vendre et ce fut le coup de foudre : le chêne devant la maison, le cadre, la proximité des étangs et finalement peu de travaux pour transformer le rez-de-chaussée en cabinet médical. Cerise sur le gâteau, la population de Bonfol m'a accueilli chaleureusement.

Quel est l'intérêt d'être médecin de famille à la campagne ?

La vie en ville est trop stressante pour moi. J'ai toujours voulu être médecin de campagne pour être en contact avec les gens, connaître les familles sur plusieurs générations. Le travail est extrêmement varié et gratifiant, on accompagne les différentes étapes de la vie, cela peut être du premier jour de la vie au dernier souffle.

Vous avez également participé au groupe de travail « La décharge, on s'en charge ».

Oui, c'était un travail intensif en 2001/2002. J'ai lu intégralement le dossier de l'assainissement de la DIB et résumé des documents parfois très techniques pour pouvoir conseiller la commune dans le domaine de la santé. C'était mon engagement citoyen et représentait une tâche très intéressante. J'ai eu plusieurs retours des habitants contents et rassurés que je participe à ce groupe de travail.

La décharge, vous fait-elle des soucis sanitaires ?

Non, pas vraiment. Il faut dire que lors de l'exploitation, la décharge était totalement ouverte. Logiquement, avec l'infrastructure aujourd'hui mise en place pour l'assainissement et la prise en compte des problèmes de santé et de sécurité, il devrait y avoir encore moins de problèmes. Je crois que le déplacement de la halle va bien se passer, même s'il peut y avoir des odeurs...

Et maintenant, qu'allez-vous faire ?

Ma femme et moi, nous sommes chanceux, car nous avons vécu la vie que nous voulions avoir. A part l'aspect médical, qui est complètement terminé, je ne vais pas changer grand-chose. Ma vie, mes racines et mes amis sont ici, à Bonfol. Je vais continuer de m'intéresser aux gens, aux merveilles du monde, à la musique, cultiver la convivialité, continuer le sport et partager mes passions avec les autres.

Participer au projet

La bci Betriebs-AG surveille et analyse en permanence l'air traité sur place. Les spécialistes externes Arnaud Despeghe, biochimiste, et Adrian Stucki, ingénieur en environnement, participent à ces contrôles.



Une expérience pratique de très haut niveau

« Je suis ingénieur et j'ai longtemps travaillé dans la production industrielle et dans la protection de l'environnement. J'ai découvert le projet de Bonfol lorsque j'étais employé dans un bureau d'ingénieurs et qu'il s'agissait d'élaborer un concept pour l'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol. Depuis, j'ai régulièrement eu affaire à ce projet.

En tant qu'ingénieur d'exploitation et de l'environnement, j'apporte actuellement mon soutien à la bci Betriebs-AG pour toutes les questions liées à l'installation de traitement de l'air, à la conception de laquelle j'ai participé. Je suis responsable de deux domaines d'activité : d'une part, j'apporte un soutien technique à l'exploitation et, d'autre part, j'évalue les valeurs d'émission.

La bci Betriebs-AG a fait des investissements importants pour contrôler et surveiller les émissions. La taille de l'installation de traitement de l'air est également imposante ; probablement, elle est parmi les plus grandes de toute la Suisse. Cela permet à tous les intervenants d'acquérir une expérience pratique de très haut niveau.

La collaboration dans le projet de Bonfol est très bonne. Tous les collaborateurs sont motivés et tirent à la même corde. A travers ce projet d'assainissement, la bci Betriebs-AG effectue un précieux travail de pionnier. La gestion des déchets et les mesures de sécurité très élevées, notamment, m'impressionnent régulièrement. »

Adrian Stucki,
*Ingénieur d'exploitation et consultant,
Balewa AG (Liestal)*



Un suivi analytique très poussé

« Depuis quatre ans, je suis le responsable du laboratoire environnemental sur le site de Bonfol pour l'entreprise Wessling AG. Pour vérifier que lors de l'assainissement les conditions convenues avec le Canton sont respectées, nous mesurons en continu avec un détecteur à ionisation de flamme (FID) les quantités de composés organiques rejetées dans l'atmosphère par la cheminée de l'installation de traitement de l'air. Pour caractériser avec précision ces différents composés, plusieurs prélèvements ponctuels sont réalisés tous les jours ouvrables sur le site d'assainissement au niveau de la cheminée. Les mesures de rejets de dioxines et poussières font également partie intégrante du suivi environnemental sur le site de Bonfol.

Comme je suis seul au laboratoire, mon travail englobe toutes les tâches : le prélèvement, la préparation de l'échantillon, l'analyse et puis le reporting. Ma responsabilité – et le défi technique – est d'être le plus exact possible et de fournir à la bci Betriebs-AG et au Canton des résultats d'analyse fiables.

Pour pouvoir participer à ce projet, j'ai déménagé avec ma compagne et mes deux enfants de la région parisienne en province, dans une maison avec jardin, près de Belfort. Ce nouveau cadre de vie nous plaît bien. Et sur le niveau professionnel, j'éprouve une satisfaction certaine de participer à un projet avec un suivi analytique aussi poussé. »

Arnaud Despeghe,
*Biochimiste, responsable de laboratoire,
Wessling AG (Lyss)*

Pour de plus amples renseignements

- concernant le projet d'assainissement en général et le chantier à Bonfol en particulier : bci Betriebs-AG, +41 (0)61 685 15 06
- concernant le rôle de surveillance du Canton du Jura : Office de l'Environnement, +41 (0)32 420 48 80
- concernant le rôle de l'Autorité communale de Bonfol : Secrétariat communal, +41 (0)32 474 44 47

Responsable de la publication :
Rédaction :
Maquette et mise en page :

bci Betriebs-AG • Case postale 2548 • CH - 4002 Bâle • www.bci-info.ch
int/ext Communications AG • St. Johannis-Vorstadt 22 • CH - 4004 Bâle • www.int-ext.com
performed GmbH • St. Alban-Tal 39 • CH - 4052 Bâle • www.performed.ch